

ALTEREA titulaire de l'Accord Cadre d'Efficacité Énergétique avec l'UGAP

L'UGAP, Union des Groupements d'Achat Public, a retenu ALTEREA pour mettre à disposition de tous ses clients (gestionnaires de patrimoine de bâtiments publics) un panel de "prestations d'efficacité énergétique", pour les aider à réduire leurs consommations énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre.

— Un prestataire unique pour de multiples missions

L'UGAP a ainsi retenu ALTEREA à l'issue d'une mise en concurrence (Appel d'offres public) pour accompagner ses différents clients sur leurs problématiques liées à la performance énergétique des bâtiments et des équipements techniques. L'objectif est de proposer un accompagnement pour rendre l'ensemble de leur patrimoine immobilier performant d'un point de vue énergétique, environnemental et financier.

C'est dans ce cadre que chaque client de l'UGAP peut avoir recours à différentes prestations exécutées par ALTEREA :

- Audit énergétique ou Pré-diagnostic, permettant de construire une stratégie énergie-carbone et une programmation d'investissement à l'échelle d'un bâtiment ou d'un patrimoine immobilier complet.
- Aide à la passation, Suivi ou encore Diagnostic de marché d'exploitation des installations thermiques. Pour optimiser les contrats et tirer le meilleur des prestataires d'exploitation en place.
- Étude de faisabilité de lancement d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE) afin d'évaluer de manière détaillées les avantages et les inconvénients de la mise en place d'un CPE. Une assistance technique, juridique et financière est également proposée, ainsi qu'une évaluation des modalités opérationnelles à mettre en œuvre : coût global, planning, organisation interne à mettre en place.
- Simulations Thermique Dynamique (STD) pour modéliser finement les bâtiments et mesurer l'impact de chaque paramètre de la construction sur le confort des occupants (en hiver et en été) et sur le niveau de performance énergétique.
- Bilan des émissions des gaz à effet de serre (BEGES) pour proposer un bilan chiffré des émissions ainsi que des préconisations nécessaires pour réduire l'impact environnementale d'une activité.



“Les prestations de ce marché offrent une véritable solution d’accompagnement vers la sobriété et l’efficacité énergétique pour les gestionnaires de patrimoine bâti. Ce sont les deux leviers prioritaires sur lesquels il faut agir” explique Maxime Coudray, Responsable Commercial chez ALTEREA.



Ce premier marché court jusqu’au printemps 2021 et est accessible à tous les clients de l’UGAP, soit trois sphères de la fonction publiques (Territoriale, Etat, et Hospitalière) soit plus de 30 000 clients potentiels. Les bailleurs sociaux, les EPIC et les structures privées réalisant une mission d’intérêt général ont également accès à l’UGAP.

A terme, l’UGAP étoffera cette boîte à outils pour répondre de façon optimum aux besoins des entités publiques sur les questions environnementales et énergétiques

Avec la publication prévue pour cet été de la nouvelle version du décret tertiaire, s’inscrivant dans le cadre de l’article 175 de la loi Elan, et imposant aux gestionnaires de bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² d’en réduire la consommation de -40% dès 2030 et -60% à horizon 2050, le marché de l’UGAP répond de façon efficace et pragmatique aux besoins de ses clients pour les prochaines années.

— Une couverture nationale

ALTEREA a remporté l’ensemble des lots du marché P2E (Prestations en Efficacité Energétique) de l’UGAP. En effet le marché est composé de 7 lots géographiques (cela correspond au découpage administratif des régions) et couvre l’ensemble du territoire national continental :

- LOT 1 - Hauts-de-France, Normandie, Île-de-France
- LOT 2 - Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire
- LOT 3 - Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est
- LOT 4 - Nouvelle Aquitaine.
- LOT 5 - Auvergne-Rhône-Alpes
- LOT 6 - Occitanie
- LOT 7 - Provence-Alpes-Côte-d’Azur

Plusieurs missions ont d’ores et déjà été réalisées dont des audits énergétiques de plusieurs lycées de la Région Bretagne, un bilan carbone pour l’UGAP, une aide à la passation d’un marché d’exploitation pour l’Université de Nantes et des diagnostics et suivis d’exploitation pour deux bâtiments de l’AMF (Autorité des Marchés Financiers), place de la Bourse à Paris.



“Nos 6 agences en France (bientôt 8) nous permettent de répondre rapidement et efficacement aux demandes des différents acteurs de chaque territoire. C’est une vraie force pour l’UGAP” conclut Maxime Coudray.



Quelques mots sur l'UGAP

L'UGAP est la seule centrale d'achat public généraliste nationale et est un acteur spécifique de l'achat public qui a reçu 3,2 milliards d'euros HT de commandes en 2017.

Au travers des achats qu'elle réalise, elle constitue un outil de mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation.

Pour un client public, le recours à l'UGAP le dispense de faire toute procédure d'appel d'offres pour ses besoins. Ce qui génère un véritable gain de temps et des économies.

L'UGAP a choisi, via ses dispositifs d'achat groupés d'énergie, une consommation d'électricité 100% renouvelable et une fourniture 100% biogaz pour l'ensemble de ses bâtiments conformément à sa démarche écoresponsable (bilan carbone, sensibilisation des agents...).

ALTEREA EN BREF



Ingénieuriste de l'énergie, ALTEREA accompagne ses clients pour la transition énergétique, écologique et numérique des bâtiments et des territoires :

- CA 2018 : 18 millions d'euros
- Effectif juin 2019 : 250 collaborateurs
- Siège social : Nantes
- Agences françaises : Nantes, Paris, Lille, Bordeaux, Lyon et Strasbourg
- Agences prévues en 2019 et 2020 : Marseille et Toulouse
- Filiale Asie : Shanghai

DOMAINES D'INTERVENTION :

Ouvrages publics (mairies, écoles, collèges, lycées, universités...), établissements de santé, habitat social, habitat résidentiel/copropriétés, bâtiments tertiaires et commerciaux, industries

Pour en savoir plus sur ALTEREA : www.alterea.fr

CONTACTS PRESSE :

Camille Bourgain | Florent Vergereau
02 52 20 01 68 | camilleb@oxygen-rp.com